

MAIRIE

DE

NEFFIES

EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS

du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 25 juin 2024

Nombre de conseillers :

- en exercice : 15
- de présents : 15
- de votants : 15

*L'an deux mille vingt-quatre et le vingt-cinq juin à dix-huit heures trente,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, après convocation légale, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur David ASTRUC, Maire.*

Etaient présents : Albouy Pascale – Arnaud Gérard - Astruc David – Berna Camille – Berté Véronique – Château Gilles – Combes Gilles - Descouens Marie-Sophie - Girard Maria Pia - Le Bel Jérôme - Monnin Marie-Andrée – Morel Evelyne - Ulrich Marie-Agnès

Procurations : Bénard Fabrice à Ulrich Marie-Agnès – Bénézech Mathieu à Combes Gilles

Secrétaire de séance : Descouens Marie-Sophie

DELIBERATION 2024-025 : Convention entre la commune de Neffies et la communauté de communes les Avant-Monts pour la réalisation d'opérations de contrôle de la conformité et de suivi des travaux inhérents aux autorisations d'urbanisme

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de signer une convention entre la commune de Neffies et la communauté de communes les Avant-Monts pour la réalisation d'opérations de contrôle de la conformité et de suivi des travaux inhérents aux autorisations d'urbanisme. La participation financière pour la commune est d'un euro par habitant.

**Le conseil municipal
Après en avoir délibéré
A l'unanimité**

ADOpte la proposition de Monsieur le Maire et la participation financière d'un euro par habitant.

DONNE pouvoir à Monsieur le maire pour signer cette convention et tous les documents afférents à ce dossier

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
David ASTRUC

